



TEXTE n° 180  
« *Petite loi* »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

21 novembre 2025

---

---

## PROJET DE LOI

de finances pour 2026,

*L'Assemblée nationale n'ayant pas adopté la première partie du projet de loi, celui-ci est considéré comme rejeté en première lecture en application du troisième alinéa de l'article 119 du Règlement.*

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 21 novembre 2025.*

*La Présidente,*  
Signé : YAËL BRAUN-PIVET

---

Voir les numéros : 1906, 1996, 1990, 2006, 2043, 2047, 2048, 2060 et 2063.

.....